Décision 10-DCC-107 du 09 septembre 2010

relative à l'apport partiel d'actifs de CAM 56 à Coopagri Bretagne, et à la fusion entre Coopagri Bretagne et Union Eolys

Posted on: 09 novembre 2010 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Fusion
Partie notifiante	Coopagri Bretagne
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Cam 56, Union Eolys, Eolys Trieux, Eolys Dynal, Eolys Douphine, Unibovi

Lire

le texte intégral de la décision
379.31 Ko

le communiqué de presse